

## Révision du PLU Carry-le-Rouet 3<sup>e</sup> réunion de concertation publique le 3 février à 18h

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a décidé par délibération de son Assemblée en date du 18 décembre 2006, d'engager la procédure de révision sous le régime du Plan Local d'Urbanisme, conformément au souhait exprimé par le Conseil municipal de la Ville le 23 novembre 2006.

La concertation, associant pendant toute la durée des études, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, a débutée, Espace Fernandel le 22 juin 2007 par une première réunion publique. Elle a permis de présenter la démarche et le nouveau contexte réglementaire.

Une deuxième réunion publique s'est déroulée le vendredi 30 novembre 2007 dans le but de présenter les différentes composantes contenues dans le diagnostic territorial de Carry-le-Rouet.

La troisième réunion publique se déroulera le :

**Mercredi 3 février 2010 à 18h  
Espace Fernandel à Carry-le-Rouet**

Cette réunion aura pour objet de présenter les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme.

Les documents présentés lors de la réunion seront tenus à la disposition du public dans le dossier de concertation, avec les registres permettant de recueillir les observations :

- au siège de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- en Mairie de Carry-le-Rouet – Service urbanisme – Montée des Moulins – 13620 Carry-le-Rouet